**Déclaration de voyage**

Votre association a reçu un financement de l’université Bourgogne Europe (une subvention FSDIE) et il vous est maintenant demandé, conformément aux directives du ministère de l’enseignement supérieur de la recherche et de l’innovation, de le déclarer à l’UBE.

Pour cela, au moins 1 mois avant l’événement, vous transmettrez les informations demandées ci-dessous au BVA (bva@ube.fr), qui vous fera ensuite part de l’avis de la direction, et des consignes à mettre en œuvre le cas échéant.

La notice de sécurité ne convient pas exactement à ce type d’événement, aussi ajouterez-vous au dossier :

**Informations générales**

* Budget détaillé
* Date.s, horaires précis
* Destination(s), trajets, mode.s de transport
* Programme précis
* Documents transmis aux participants
* Personnes formées aux 1ers gestes de secours participantes, trousse de secours, autres équipements de sécurité et secours à personne prévus…
* Prestataires (fournisseurs, voyagiste…)
* Attestation d’assurance de l’association qui couvre le voyage (assurance générale et/ou spécifique à l’événement, selon votre contrat)

**Liste des participants** (nom, prénom, coordonnées)

* Etudiants
* Enseignants / administratifs
* Autres

**Modes de transport**

* Mode.s et types de transport,
* Prestataires le cas échéant (compagnie de transport, de bus, de train…)
* si véhicule.s privé.s : qui conduit, l’assurance couvre-t-elle ce voyage, et ce.s conducteurs ?

**Modes d’hébergement**

* Mode, lieu, type
* Adresse.s

**Modes de restauration**

* Mode, lieu, type

**Contact**

* La/le responsable ou l’organisateur/trice à contacter : e-mail et n° téléphone

**Faire une déclaration sur Ariane pour les déplacements à l’étranger**